



Pour une place financière durable

La politique de la place financière comme levier pour plus de justice globale

La Suisse est un petit pays. Mais sa place financière est immense. Elle gère quelque 6 200 milliards, soit environ un quart de la fortune mondiale. La Suisse dispose ainsi d'un puissant levier pour contribuer de manière décisive à l'instauration d'une ère de plus grande justice globale et s'attaquer à des problèmes tels que la crise climatique avec efficacité. Raison de plus pour que la Suisse se dote d'une politique qui fixe les conditions-cadres favorables au développement d'une place financière propre, axée sur le bien commun et donc viable à l'avenir.

Priorité à la réorientation de la place financière suisse

Au cours des prochaines années, le PS Suisse va axer son travail politique notamment sur la réorientation de la place financière suisse. Ce faisant, il va s'appuyer sur son engagement de longue date contre l'« argent sale » et l'évasion fiscale. Pour que l'avenir soit social, internationalement solidaire et écologique, le rôle de la place financière suisse doit être clarifiée. Elle doit servir le bien commun et non les profits à court terme. Pour cela, la place financière et ses acteurs doivent être libérés de la logique contraignante de maximisation des profits. La politique doit développer et prédéfinir cette réorientation. La « stratégie de l'argent propre », réclamée par le PS depuis des décennies et enfin mise en œuvre ces dernières années, doit être complétée de toute urgence par une « stratégie de l'argent vert ». Dans ce contexte, il convient également de répondre aux exigences de l'économie réelle ainsi qu'aux besoins en matière de politique sociale, de droits humains et de paix sociale. L'objectif est que notre place financière soit propre à tous égards, neutre sur le plan climatique, socialement juste et, donc, viable à longue échéance.

Examen d'une initiative populaire pour une place financière durable

Le PS Suisse s'est fixé comme objectif de lancer une initiative populaire au sein d'une large alliance composée d'associations environnementales et économiques, de syndicats, de mouvements de la société civile ainsi que de partis et de jeunes de partis. En effet, une place financière suisse axée sur le bien commun a besoin d'une base constitutionnelle. Celle-ci doit respecter les points suivants :

- Les principes de stabilité, de légalité, de promotion du bien commun et de durabilité de la place financière doivent être ancrés dans une base constitutionnelle ;

- Tous les acteurs de la place financière – BNS, banques, assurances, fondations, institutions de la prévoyance étatique et professionnelle, etc. – doivent être impliqués ;
- La conformité de la place financière avec les objectifs sociaux et écologiques de la Confédération ainsi qu’avec les objectifs et les accords internationaux importants dans les domaines du climat (Accord de Paris), du développement durable (ODD: Objectifs de développement durable) ou de la biodiversité doit être assurée ;
- Les opportunités et les risques de la numérisation croissante des marchés financiers doivent être pris en compte.

Une large alliance

Notre place financière doit à l’avenir servir le bien commun et contribuer à la résolution des problèmes sociaux et écologiques (crise climatique, inégalité nationale et internationale, appauvrissement de la biodiversité). Cela nécessite des conditions-cadres claires, pertinentes et efficaces. Le PS Suisse souhaite les développer en collaboration avec des mouvements de la société civile, des expert-e-s du monde scientifique ou/et académique, des ONG, des partis politiques, des acteurs des marchés financiers et des entreprises. Il faut une alliance forte pour une place financière propre qui serve le bien commun.